



Le dernier dossier d'Alter Echos (n°498, 11/2021) remet à l'avant de la scène le rôle intenable des assistants sociaux des CPAS : gérer l'explosion des précarités tout en étant face à des injonctions contradictoires. Au final, doivent-ils contrôler les personnes ou leur permettre de mener une vie conforme à la dignité humaine ? A en perdre la tête et le goût du métier !

« C'est l'effet boule de neige. La personne qui s'absente laisse ses cent dossiers qui vont être redistribués aux autres, alors qu'ils n'arrivent déjà pas à gérer les leurs. Ils vont à leur tour tomber malades... », déplore Luc Helen (CGSP-ALR). Charge de travail excessive, bureaucratisation, injonctions contradictoires... les assistants sociaux des CPAS auraient perdu le sens de leur travail et les directeurs peineraient à recruter de nouveaux collaborateurs (lire [« La bureaucratie prend la place du travail social »](#)). Et, s'en défend [la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux interrogée dans nos pages](#), la généralisation du PIIS (programme individualisé d'intégration sociale) en 2016 aurait particulièrement détérioré la qualité du travail social, cet outil étant souvent employé dans une optique de contrôle plus que d'accompagnement.

Pourtant le CPAS ne se résume pas à sa fonction de Bancontact. Car, si le principe de l'activation socioprofessionnelle s'est imposé au cours des années 2000 comme objectif et condition de l'aide (lire [« Histoire des CPAS en quelques jalons »](#)), la loi organique de 1976 consacrant les CPAS n'a en fait d'autre but que de « *permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine* ».

Côté flamand, on table donc sur l'intégration des CPAS et des communes pour harmoniser le travail social et mettre sur pied des bureaux uniques auxquels les citoyens peuvent s'adresser (lire [« Réforme des CPAS : la Flandre comme source d'inspiration »](#)). À Bruxelles et en Wallonie, des assistants sociaux donnent du sens à leur travail au sein des coordinations sociales - qui tentent de lever les frontières pour collaborer avec le terrain associatif (lire [« La coordination sociale, s'unir pour mieux accompagner »](#)) - ou au travers de projets créateurs de lien (lire [« Le 'Potager de Zoé', du CPAS de Charleroi : faire pousser pour se relier »](#)).



Il reste que si, pour une part des assistants sociaux fraîchement diplômés, un premier job dans un CPAS ne représente qu'une expérience formatrice - en bref, un bon tremplin -, la réalité du travail en a laissé parfois plus d'un... (lire : [« Génération 'activation' »](#)).

Par Alter Echos, Edito, n°498, novembre 2021



© Julien Kremer